Il y a 180 ans, le 1er avril 1830,
le facteur et la boîte aux lettres au village

n°17

ANNIVERSAIRE POSTAL

D'après : S. Richez, *Postes et Postiers en Normandie. Témoins des transformations nationales 1830-1914*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Illustrations : *L'Adresse Musée de La Poste, Paris*

Un événement

La loi Sapey des 3-10 juin 1829 instaure la création d'un service rural postal : près de 35 000 boîtes aux lettres (BAL, soit une par commune sans bureau de poste) sont installées et 5 000 facteurs disséminés sur le territoire, pour lesquels on détermine un uniforme dont le port n'est toutefois pas rendu obligatoire d'emblée. Ils distribuent le courrier un jour sur deux sur une tournée tout en travaillant tous les jours (distribution quotidienne effective en 1864).

Un contexte

Dans une France de la Restauration où rares sont les individus sachant lire et écrire, et où le roi le Charles X est contesté, ce dernier tente de rallier les notables du suffrage censitaire en offrant un service postal uniforme sur le territoire, une formidable organisation jamais mise en œuvre pour la distribution de la correspondance dans un pays qui alors, écrit peu !

Une révolution

Stricto sensu, non, puisque les messagers-piétons depuis 1796, deux à trois fois par semaine, distribuaient le courrier officiel entre l'Etat, les préfets et les maires, élargissant parfois leurs prestations aux particuliers aisés. Le service rural est une resucée de cette organisation, élargie, renforcée et démocratisée en théorie.

Aujourd'hui

Distribution du courrier et relevage des boîtes ne constituent plus les deux seuls piliers de la tournée, d'autant moins que les deux phases sont désormais quasi systématiquement scindées. Signe des temps et de la raréfaction du courrier personnel, celles-ci se composent aussi désormais de services non postaux, d'aide à domicile, de livraisons ou de prestations techniques et administratives. Près de 70 000 tournées sont effectuées au début du XXIe siècle et on compte environ 130 000 BAL.